



Lignum Vaud
Ch. de Budron H6
CP 113
1052 Le Mont-sur-Lausanne

tél. +41 (0)21 652 62 22

info@lignum-vaud.ch
www.lignum-vaud.ch

Assemblée générale de Lignum Vaud - 15 mai 2025 - Romainmôtier

Projet	Administration Lignum Vaud	Date	15.05.2025
Thème	Assemblée générale de Lignum Vaud	Heure	16.30 h.
Lieu	Salle paroissiale de Romainmôtier	Etabli le	17.06.25

Participants	
Présents	38 personnes
Excusés	98 personnes

Libellé	Resp.	Délai	Statut
---------	-------	-------	--------

1. Salutations et adoption de l'ordre du jour

Bienvenue	L'assemblée générale de Lignum Vaud est ouverte à 16h30 par le président, Monsieur Yvan Pahud. Il remercie Monsieur Marc Benoit, Syndic de Romainmôtier, pour sa présence et son accueil. Il souhaite une cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes.			
Ordre du jour	Selon l'article 9 des statuts de Lignum Vaud, les membres ont été convoqués en respectant le délai énoncé. Par conséquent, l'assemblée constituée peut valablement délibérer selon l'ordre du jour suivant : 1.Salutations et adoption de l'ordre du jour 2.Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2024 3.Rapport du Président et rapport d'activité 2024 4.Présentation des comptes 2024 5.Elections statutaires 6.Présentation du budget 2025 7.Détermination des cotisations 8.Activités 2025 9.Divers et propositions individuelles			

2. Adoption du PV de la précédente assemblée générale

Adoption du PV	Le PV de l'assemblée générale du 20 juin 2024 à Bottens est accepté à l'unanimité et sans remarque ni modification. Le procès verbal est disponible en ligne sur le site : www.lignum-vaud.ch/qui-sommes-nous/			Adopté
----------------	---	--	--	--------

3. Rapport du vice-président et rapport d'activité 2024

	Chacun a reçu un rapport annuel à l'entrée. Le rapport de Y. Pahud concerne la période allant de l'AG 2024 à celle-ci, et s'appuie sur le texte figurant dans le rapport annuel. C'est en image que le président propose d'animer sont rapport, il revient sur les activités phare de l'année écoulée: L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 15 mai 2025 à Romainmôtier. L'année 2024 a été marquée par une activité intense et des collaborations renforcées au sein de la filière bois vaudoise. En plus de partenaires de longue date (DGE, Plateforme vaudoise du bois, Cedotec), nous avons renforcés nos liens tissés avec la Fédération vaudoise des entrepreneurs, la Forestière et le Centre de formation professionnelle forestière. L'année a également été marquée par une crise sanitaire liée au bostryche. En réponse, le Plan Bostryche Vaud et la campagne « Le Bois Bleu, et alors ? » ont permis de valoriser le bois touché, en affirmant sa qualité et sa durabilité grâce au Label Bois Suisse. De nombreuses actions de valorisation ont été menées : les 100 ans de la Forestière à Chamblon, les Journées de la Forêt à Suchy (2'000 élèves), la participation aux SwissSkills, à Architect@Work, ainsi que la remise du Prix Filière Forêt & Bois aux nouveaux diplômés. Lignum Vaud poursuit ainsi sa mission de promotion du bois local comme ressource écologique, économique et patrimoniale. Le président remercie tous les membres et partenaires pour leur soutien durant l'année écoulée.			
--	---	--	--	--

4. Présentation des comptes 2024

Présentation des comptes	R. Zürcher passe en revue le bilan et le compte d'exploitation 2024 en détail et explique la situation de Lignum Vaud pour cette année.			
Résultat	Pas de question de l'assemblée. Bénéfice de CHF 5'968.15 au lieu de CHF 400.- prévue. Y. Pahud explique que l'année 2024 était une année de transition pour pallier aux projets importants de 2025. Une provision de 20'000 CHF a donc été faite pour les rencontres du bois ainsi que les 25 ans de Lignum Vaud prévus en 2026. Il signale également une diminution des ventes de calendriers.			
Rapport de la commission de gestion	Les comptes 2024 ont été vérifiés par Monsieur Jean-François Diserens et Jonathan Graz. J.-F. Diserens informe l'assemblée que les comptes ont été vérifiés et lit le rapport des vérificateurs.			Adopté
	Le bilan et les comptes pertes et profits correspondent et sont conformes aux exigences de la loi et des statuts. Il suggère à l'assemblée d'accepter les comptes. Y. Pahud remercie chaleureusement les vérificateurs pour leur travail.			Adopté
Adoption des rapports	Les comptes et les rapports sont acceptés à l'unanimité avec une abstention et il est donné décharge au comité pour sa gestion.			Adopté

5. Elections statutaires

Démissions du comité				
Adhésions au comité				
Comité	Selon l'article 14 des statuts, le comité doit être réélu tous les deux ans. Il n'y a donc pas de changement car le comité a été élu en 2024. Y. Pahud cite les noms des membres, soit : MME Sylviane Gosteli, M. Jean-Yves Aeby, M. Nils Baertschi, M. Samuel Ballif, M. Gérard Dutoit, M. Reto Emery, M. Gil Loetscher, M. Salvatore Mercuri, M. Alexandre Volet, M. Yvan Pahud et R. Zürcher, secrétaire général et donc voix consultative.			Adopté
Président et vice-président	M. R. Emery propose que M. Y. Pahud continue d'exercer ses fonctions en tant que président. Le comité propose également que M. R. Emery continue au poste de vice-président. L'assemblée accepte ces propositions à l'unanimité avec une abstention.			Adopté
Commission de gestion	Pour 2025, la commission de gestion se présente comme suit : Mme Yasmina Sandoz M. Jean-François Diserens M. Jonathan Graz			Adopté

6. Présentation du budget

Présentation du budget 2025	Le budget est de la compétence du comité et a été validé en date du 07.04.2025. R. Zürcher présente le budget 2025 en détail.			
-----------------------------	---	--	--	--

7. Détermination des cotisations

Cotisations	Détermination des cotisations pour 2025 : Lignum CH : individuel CHF 130.-, commune CHF 130.- Lignum VD : individuel CHF 100.-, commune CHF 200.- Double appartenance : individuel CHF 200.-, commune CHF 300.- C'est sans opposition avec quatre abstentions que ces cotisations sont reconduites.			Adopté
	Proposition pour cotisation 2026 : Lignum VD : Relève jusqu'à 25 ans CHF 50.-, Individuel CHF 100.-, Entreprise CHF 200.-, Commune CHF 200.- Double appartenance Lignum CH et VD : Relève jusqu'à 25 ans CHF 150.-, Individuel CHF 200.-, Entreprise CHF 300.-, Commune CHF 300.- C'est sans opposition avec une abstention que ces cotisations sont acceptées.			Adopté
Questions	Quelle est l'intérêt d'être membre de Lignum Vaud et Lignum Suisse ? Y. Pahud répond que les deux font la promotion du bois locale à des échelles différentes. De manière locale pour Lignum Vaud et de manière nationale pour Lignum Suisse.			
	R.Zürcher explique les avantages d'être également membre de LiCH: Les membres de LiCH reçoivent: - le trimestriel «Bulletin bois» présentant des constructions actuelles en bois - les publications des séries techniques «Lignatec» et «Compact» - la newsletter électronique de Lignum - rabais de min. 20% sur les documentations techniques et les livres spécialisés de Lignum (publications propres)			

7b. Information concernant une proposition de soutien

Cotisations	Soutien : "Entreprise Prenium" CHF 1'500.--/an Contrat 5 ans - Mention de l'entreprise en tant que partenaire sur la page d'accueil du site internet de Lignum Vaud, avec le logo et un lien direct vers le site de l'entreprise. - Publi-reportage annuel dans notre newsletter, avec diffusion sur LinkedIn et Facebook - Présence du logo de l'entreprise en tant que membre entreprise PRENIUM en bas de page sur la convocation à l'assemblée générale (260 à 300 envois) - Projection de votre logo en tant que Membre entreprise PRENIUM avant et après l'assemblée générale annuelle			
-------------	--	--	--	--

	Soutien : "Entreprise +" CHF 500.--/an Contrat 1 an - Un publireportage dans notre newsletter, avec diffusion sur LinkedIn et Facebook (contenu fourni par l'entreprise)			
8. Activités 2025				
Prix M. et Mme Bois	R.Zürcher présente les activités futurs le 15 mai lors de notre AG à Romainmôtier			
Journée de l'UCV	samedi 07 juin à Champagne			
Prix Filière Forêt & Bois à	le 3 juillet à Concise			
Fête fédérale de Gymnastique	Présence du 12 au 22 juin à Lausanne			
Journée du Bois Suisse et séminaire à	les 12 et 13 septembre à Rueyres			
Groupe thématique Bois	Septembre-Octobre au Grand Conseil			
Conférence et visite	En Automne			
Remise de Labels Bois Suisse				
9. Divers et propositions individuelles				
	Aucune proposition			
	Y. Pahud, Président de Lignum Vaud, lève la séance à 17h10 et remercie les membres pour leur présence. Il les invite à assister à la remise du prix Madame et M. Bois 2025, décerné à Madame Laetitia Urfer et Marius Boulaz des Planches du Nozon, puis un déplacement est prévu pour la plantation d'un arbre à proximité, suivie d'un apéritif.			

Le Mont-sur-Lausanne, juin 2025

Lignum Vaud
Le Président



Yvan Pahud